



# 1961-2021: 60 ANS DU CNRD EN SEINE-ET-MARNE

Le 12 mai 1961, le ministre de l'Education Nationale Lucien Paye, aux côtés de Louis François, lance le Concours National de la Résistance et de la Déportation auprès des élèves de 15 ans et plus. « Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire » est le premier sujet du CNRD en 1961.

Depuis maintenant soixante ans, ce concours propose aux collégiens, aux lycéens et aux apprentis de réfléchir, de se documenter à partir de thèmes sur la Résistance ou la Déportation. Il est devenu un temps fort de la mémoire.

Nous sommes fiers de vous proposer ce livret inédit qui permet de voir comment le CNRD s'est ancré en Seine-et-Marne, participant à la construction d'une véritable culture mémorielle dans plusieurs établissements. Plus de cinquante communes ont été représentées dans ce concours.

Ce livret donne l'occasion de revenir sur l'histoire de ce concours, de présenter quelques dynamiques avec des articles et des productions d'élèves, d'en suivre les étapes jusqu'à la remise des récompenses départementales, académiques et même nationales.

Ce livret salue le travail des enseignants, des élèves, mais aussi de tous ceux qui oeuvrent à ce concours (Archives départementales, associations, partenaires, services académiques et départementaux de l'Education nationale).

Les soixante premières années du concours ont vu de nombreux témoins intervenir dans les établissements. Nous sommes aujourd'hui à un tournant avec la période dite de « l'après témoins ». Un tel concours demeure, plus que jamais, un vecteur efficace afin de transmettre ces mémoires de la Résistance et de la Déportation.

Puisse ce livret saluer le travail de ceux qui ont écrit l'histoire de ce concours en Seine-et-Marne et mobiliser notre jeunesse vers une citoyenneté engagée.

**Lionel BEFFRE**  
Préfet de Seine-et-Marne



**Valérie DEBUCHY**  
Inspectrice d'académie -  
Directrice académique  
de Seine-et-Marne



# 1961, LE DÉBUT D'UNE AVENTURE

*Circulaire du 11 avril 1961  
(Affaires Générales)  
aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie.*

## Célébration du souvenir des Déportés et des Résistants

Pour exalter le sacrifice et rappeler les souffrances des héros et des martyrs de la déportation, un monument du souvenir sera érigé à Paris dans l'Ile de la Cité.

Pour permettre son édification et donner à chacun l'occasion de se souvenir des heures les plus pures de la gloire française, une souscription nationale a été ouverte dans l'ensemble du pays.

Je crois indispensable d'y associer tous les élèves des lycées, collèges et écoles publiques et de centraliser séparément les sommes recueillies dans les établissements scolaires pour mieux marquer la part prise par les jeunes dans la célébration du souvenir de ceux qui leur ont permis de naître et de vivre libres.

C'est pourquoi je demande à MM. les Inspecteurs d'Académie de vouloir bien organiser dans tous les établissements d'enseignement public de leur département, des collectes dont le produit, centralisé à l'Inspection académique, sera ensuite versé pour le 1er juin 1961 au Comité national pour d'édification à Paris d'un monument du souvenir à la mémoire des héros et des martyrs de la déportation (compte au Trésor n° 800. - Paierie Générale. - C.C.P. 9000-03 Paris).

Je serais heureux d'être tenu informé des sommes versées au Comité par chaque département.

D'autre part, je souhaite qu'à une date aussi rapprochée que possible du 30 avril 1961, Journée des Déportés, une causerie sur la Résistance et la Déportation soit faite aux élèves pendant les cours de morale ou d'Instruction civique, pour qu'ils comprennent la raison et la portée du geste qu'on leur demande.

**Enfin, j'ai décidé qu'un concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation serait ouvert le 12 mai 1961 dans tous les départements aux élèves âgés de 15 ans au moins, désireux d'y participer. Il sera ensuite organisé annuellement.**

Cette année, le sujet établi par un Jury national, sera adressé sous pli cacheté à MM. les Inspecteurs d'Académie chargés de le transmettre aux chefs d'établissements qui en auront préalablement fait la demande. Les épreuves se dérouleront dans les établissements scolaires et les copies seront adressées à l'Inspection académique. Un Jury départemental constitué et présidé par l'Inspecteur d'Académie et composé de personnalités qualifiées, notamment de combattants volontaires de la Résistance et de déportés, examinera tous les envois et enverra les meilleurs d'entre-eux à la Sous-Direction des Affaires générales du ministère de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle à Paris (7ème). Ils seront ensuite soumis au Jury national. Les lauréats, accompagnés de leur maître, seront conviés à Paris après l'inauguration du monument du souvenir et visiteront les hauts lieux de la Résistance.

Je suis certain que tous les universitaires, dont beaucoup ont pris une part active et brillante à la Résistance, auront à coeur d'expliquer aux enfants ce qu'elle fut et ce qu'elle a donné à la France. Il ne s'agit pas de réveiller des haines, mais d'évoquer le souvenir de sacrifices très purs et héroïques dans le combat livré pour que les jeunes Français puissent vivre libres et fraternellement unis dans la patrie retrouvée.

Lucien PAYE

B.O. n° 14 (20.04.61)

Archive Maryvonne Braunschweig

Dessins Vincent Kropf



Relais d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le ministre de l'Education Nationale **Lucien Paye** (lui-même combattant pendant la Seconde Guerre mondiale) institue un « concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation ». La circulaire parue dans le BO n°14 est reproduite ci-contre.



Le président du jury national est alors **Louis François**, doyen du groupe histoire-géographie de l'inspection générale de l'Education Nationale, lui-même ancien résistant et ancien déporté. Une de ses citations : « Je ne crois pas qu'on arrive à changer les gens par la parole. Il faut être capable de leur montrer l'action elle-même ». Il présidera le jury de 1961 à 1993.

# 1961-2021, UN CONCOURS QUI ÉVOLUE

Archive Maryvonne Braunschweig

Des plaques, des monuments, des stèles évoquent la mémoire de résistants et de victimes des persécutions et des répressions. Mais y faisons-nous toujours attention? Sont-ils toujours placés de façon à pouvoir être lus? Sont-ils toujours en état d'être lus? Sont-ils toujours compréhensibles pour des personnes non-initiales? Pourquoi sont-ils présents et à quoi servent-ils? Autant de questions que l'on se pose quand on travaille sur ce sujet. Nous avons, je l'espère, en réunissant toutes ces traces du passé, trouvé quelques réponses à nos interrogations. Les villes de Fontainebleau et Avon, ainsi que la forêt, sont très riches en ces traces du passé. Nous avons essayé de les réunir toutes, bien que nos recherches aient été interrompues par le temps.

Au collège de la Vallée, à Avon, dans le hall d'entrée, se trouve une plaque commémorant l'arrestation de trois enfants juifs, Hans-Helmut Michel, Jacques Halpern, Maurice Schlosser et du Père Jacques de Jésus. Les trois enfants, fuyant les persécutions nazies, sont recueillis par le Père Jacques, directeur du Petit Collège d'Avon. Ils sont tous les quatre arrêtés plus tard et sont emprisonnés à Fontainebleau, ainsi que Laurent Weil, engagé comme répétiteur par le Père Jacques après son renvoi du collège Carnot (aujourd'hui lycée François I<sup>er</sup>), où il y venait avec son étoile jaune. La plaque du collège a été installée à la suite du travail de mémoire réalisé en 1987-88 sur ce sujet. Le nom de Laurent Weil est commémoré au lycée François I<sup>er</sup>, sur le monument aux morts de Fontainebleau avec celui

1977

Des thèmes différents sont souvent proposés pour les deux niveaux (classe de troisième et classe de terminale où la Seconde Guerre mondiale était au programme).

1979

A titre expérimental, les élèves de troisième sont invités à présenter un mémoire collectif inspiré par le thème national. Cette expérience est reconduite en 1980 pour être définitivement adoptée l'année suivante. Ce sera en 1992 pour les lycéens.

1982

Le Concours est ouvert aux classes de première.

1995

Le Concours s'ouvre aux classes de seconde.

2009

De nouvelles épreuves, dites de «travaux audiovisuels» portant à six le nombre de catégories du concours, marquent la prise en compte de nouvelles pratiques pédagogiques dans les classes, liées aux technologies d'aujourd'hui.

2016

Depuis 2016, le concours comporte quatre catégories de participation:

- **Première catégorie** : classes de tous les lycées (et assimilées), réalisation d'un **DEVOIR INDIVIDUEL** en classe, lors d'une épreuve de 3 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel (quelques exemples sont donnés à la page suivante).
- **Deuxième catégorie** : classes de tous les lycées (et assimilées), réalisation d'un **TRAVAIL COLLECTIF** pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel.
- **Troisième catégorie** : classe de troisième (et assimilées), réalisation d'un **DEVOIR INDIVIDUEL** en classe, lors d'une épreuve de 2 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel.
- **Quatrième catégorie**: classe de troisième (et assimilées), **RÉALISATION D'UN TRAVAIL COLLECTIF** pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel.

Lycée Auguste Perdonnet de Thorigny-sur-Marne



## 1961-2021, SOIXANTE THÈMES PROPOSÉS

1961

« Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire ».

1966

Premier thème portant sur la déportation: « La déportation pour faits de Résistance et le système concentrationnaire nazi ».

1977

Classes de troisième : « Les maquis » ; classes de terminale : « Que représente pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 ? ».

2009

« Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur le processus et les circonstances qui ont contribué à faire des enfants et des adolescents les victimes du système concentrationnaire nazi. Le sort de ces enfants et adolescents sera au cœur de l'étude et de la réflexion des candidats. On pourra prendre en compte l'évolution, dans l'après-guerre, du droit international et national dans le domaine de la protection de l'enfance.

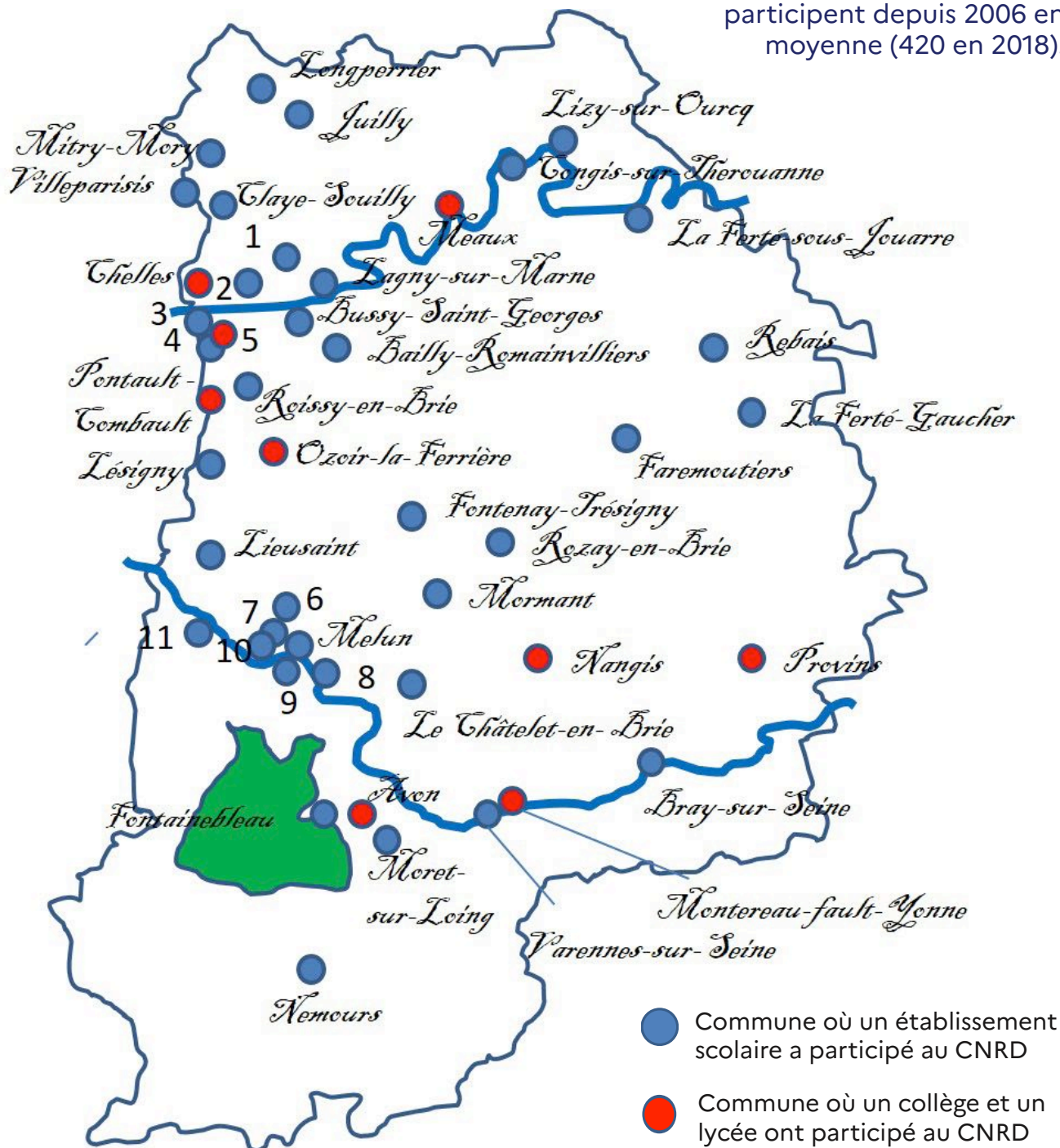
Le film *Les Héritiers* (sorti en 2014) plonge le spectateur dans la préparation d'une classe de seconde au concours de 2009. Parmi les scènes à revoir et à montrer, la rencontre des élèves avec Léon Zyguel (1927-2015), déporté à Auschwitz en 1942.



Dessin Vincent Kropf, d'après l'affiche du film *Les Héritiers*.

# 1961-2021, DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQUANTE COMMUNES PARTICIPENT

300 élèves seine-et-marnais participent depuis 2006 en moyenne (420 en 2018).



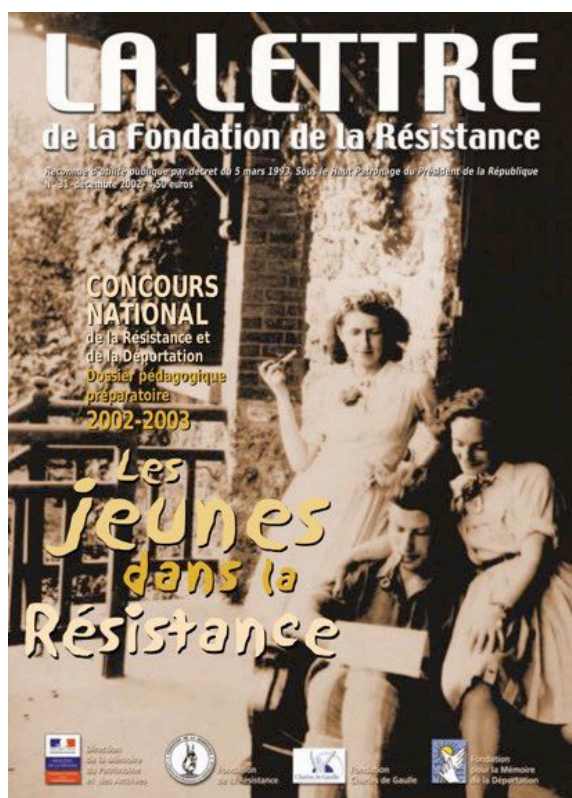
- |                       |                              |
|-----------------------|------------------------------|
| 1- Thorigny-sur-Marne | 8- Vaux-le-Pénil             |
| 2- Torcy              | 9- Dammarie-lès-Lys          |
| 3- Champs-sur-Marne   | 10- Le Mée-sur-Seine         |
| 4- Emerainville       | 11- Saint-Fargeau-Ponthierry |
| 5- Lognes             |                              |
| 6- Vert-Saint-Denis   |                              |
| 7- Cesson             |                              |

Carte établie à partir des archives disponibles, susceptible d'être enrichie par des apports complémentaires.

## POUR PRÉPARER LE CONCOURS

Plusieurs outils sont à la disposition des enseignants qui souhaitent préparer leurs élèves au concours :

- Des **brochures et des sites internet** proposés par les différentes fondations, associations ou musées.
- Localement, les **Archives départementales de Seine-et-Marne**, le Musée de la gendarmerie ou le Musée de la Résistance nationale à Champigny proposent de nombreuses ressources. Les Archives départementales mettent à disposition des établissements scolaires des documents issus de leur fond en lien avec le thème de l'année. Ces documents sont utilisables dans le cadre du concours ou à des fins pédagogiques. Les Archives peuvent accueillir des classes, accompagner les enseignants dans la réalisation de corpus documentaire précis, mettre à disposition une exposition sur la thématique de la Seconde Guerre mondiale, sans oublier la page dédiée au concours sur le site internet.
- Le **mémorial réalisé par l'AFMD77** avec tous les déportés seine-et-marnais, classés par communes. Une ressource précieuse.  
<https://afmd.org/fr/delegations/content/fichier-du-memorial-77-par-communes.html>
- Le **collège Jean Moulin de Pontault-Combault**, organise un « centre d'histoire » pour permettre aux élèves de préparer le concours. Le travail porte ses fruits, comme en 2005 avec un prix national sous la conduite de leur professeur Nadine Lopes.



Exposition des Archives de Seine-et-Marne



Concours national de la résistance et de la déportation

## La mémoire pour mission

Jeudi 12 mai, espace Malraux, élus, professeurs, parents et collégiens découvraient le film réalisé par 17 élèves de 3<sup>e</sup> et trois de leurs professeurs.

2011 est l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du CNRD (Concours national de la résistance et de la déportation) par des associations d'anciens résistants et déportés. Le thème du concours portait sur « la répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ».

Le travail du collège des Tournelles a été financé par le Conseil général. Il s'agissait ici d'un film réalisé pendant l'année scolaire grâce au concours des professeurs Cécile Mommeja, Jean-Yves Nenez et Philippe Nogues, ainsi qu'aux témoignages de Frida Wattenberg résistante à l'âge de 16 ans de l'OSE (Oeuvre de secours aux enfants), Jacques Dimenschtein résistant au BCRA (Bureau central de renseignements et d'action), Henri Nogues résistant FFI (Forces françaises de l'intérieur) et Marcel Petit résistant communiste à 15 ans, déporté NN (Nacht und Nebel ou Nuit et Brouillard) et décédé en octobre dernier.



Professeurs, élèves, invités, ils avaient pour mission... la mémoire !

### Le film

Illustré par des photos d'archives et commenté par de nombreux témoignages poignants, il a fait apparaître toutes les atrocités de cette guerre. Ce film documentaire a obtenu le 2<sup>e</sup> prix.

Outre Yves Albarello, député-maire, qui a salué le travail réalisé depuis plusieurs années par les élèves du collège

dirigé par Franck Mangion, Michèle Pélabère conseillère générale a souligné l'implication du corps enseignant. Philippe Nogues a, pour sa part, ajouté : « Le contenu de ce travail est collectif. Mais depuis 1961 date de la création de ce concours, les participants diminuent. En Seine-et-Marne, seuls huit collèges et quatre lycées ont participé cette année ».

### Les récompenses

Malgré tout, à titre individuel, deux élèves ont été récompensées pour leur travail personnel. Louise Arnaudy qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental et Maïna Vergonjanne le 3<sup>e</sup> prix. « Pour ne pas oublier celles et ceux qui se sont battus pour la liberté de chacun, il est de notre devoir de faire perdurer leur souvenir » ont déclaré les deux lauréates la voix tremblante et les larmes aux yeux.

A la suite de la projection, un débat a eu lieu, débat qui a donné suite à des questions-réponses et des témoignages émouvants. Comme celui d'Ernest Vinurel : « J'ai été déporté à Auschwitz puis pendant plus d'un an à Mathaussem. Je n'ai que de mauvais souvenirs de cette période. Quand nous avons appris que les alliés arrivaient on a cru qu'on allait être libérés tout de suite. Mais à force de l'entendre dire et comme nous étions toujours prisonniers nous étions arrivés à la conclusion que jamais nous ne serions libérés. Et puis un jour, je me suis agrippé à la fenêtre et là j'ai vu des soldats américains noirs. Ils ont vidés leurs sacs et nous ont donné tout ce qu'ils avaient puis ils sont repartis. Ce n'est que plus tard que nous avons été libérés. D'ailleurs nous avons été le dernier camp à être libéré entre le 4 et le 5 mai 1945. »



Les deux lauréates à titre individuel, Maïna Vergonjanne 3<sup>e</sup> prix et Louise Arnaudy 1<sup>er</sup> prix

Le collège **Les Tilleuls de Claye-Souilly** participe depuis de nombreuses années au concours de la Résistance et de la Déportation, notamment avec **Philippe Nogues**. Cet article revient sur un exemple de projet allant jusqu'à une présentation au public du film que les élèves ont réalisé, comme en 2011 pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du concours. Un débat avec **Ernest Vinurel**, déporté à Auschwitz en 1944, a prolongé le travail réalisé dans le cadre du CNRD. Le titre de l'article résume d'une certaine façon la philosophie du concours.



# Déporté à Dachau, il témoigne

Jean Lafaurie, 94 ans, résistant, a raconté son histoire aux élèves de deux classes de 3<sup>e</sup> du collège Pierre-de-Montereau.

**MONTEREAU-FAULT-YONNE**

PAR SYLVAIN DELEUZE

**DEBOUT, ALERTE**, Jean Lafaurie, 94 ans, a captivé son auditoire durant plus de deux heures. Hier, cet habitant de Nangis, résistant, ancien déporté à Dachau, a raconté son incroyable histoire devant deux classes de 3<sup>e</sup> du collège Pierre-de-Montereau, à Montereau-Fault-Yonne.

« C'était une période exaltante, se remémore le vieil homme. Et puis à 18, 20 ans, on n'a peur de rien. » Pourtant, le long de cette route violente, chaotique, il a perdu des amis, vécu de terribles moments. « J'ai commencé dès l'appel du 18 juin du Général de Gaulle en réécrivant une partie du discours sur des tracts, puis j'en ai distribué beaucoup », explique-t-il. Il rentre alors dans l'action

secrète : « Nous avons aussi commis des sabotages dans des usines. »



**NOUS ÉTIIONS CENT DANS UN WAGON AVEC UN BIDON DE 200 L AU MILIEU, SOUS LE CAGNARD. ON ÉTAIT TRAITÉS COMME DES ANIMAUX »**

Une dénonciation entraîne sa fuite dans le maquis. Mout péripéties le ramènent dans son département natal, le Lot, où il sera interpellé au passage d'un pont, à Marcillac, le 14 juillet 1943. Après la prison de Tulle, puis celle de Limoges, il rejoint celle d'Eysses (Lot-et-Garonne). « On a essayé de s'évader, tous les prisonniers ensemble. Un ami a pris une grenade, il avait le bras déchiqueté. On n'a rien pu faire, se souvient-il devant des lycéens médusés. La division Das Reich, des SS, est arrivée. On s'est rendu.

Douze personnes ont été fusillées. »

S'ensuit un départ pour Compiègne dans l'Oise, « à cent dans un wagon avec un bidon de 200 l au milieu, sous le cagnard. On était traités comme des animaux, confie Jean. La soif, c'est le pire. C'est le pire supplice, et pourtant j'ai connu la faim. »

S'ensuit son arrivée à Dachau en Allemagne, les commandos de travail, la peur des SS. « On les appelait des nazis, répond Jean à un adolescent qui lui demande comment il les appelait. On ne parlait pas d'Allemands, car il y en avait avec nous, en tant que prisonniers. »

« Nous avons réparé des lignes de chemin de fer toutes les nuits. On s'est même réfugiés dans des caves de brasseries un soir de bombardement. On a bu de la bière. Avec la faim, on était tous ivres, on chantait la *Marseillaise* et l'*Internationale*. » Cela sera le seul éclat de rire des deux heures d'intervention !

« C'est incroyable tout ce qu'il a vécu »

SARAH, 14 ANS

« **ENTENDRE** une telle histoire, c'est important pour plus tard. On pourra la transmettre à nos enfants », explique Sarah (photo ci-dessous), une collégienne de Pierre-de-Montereau, âgée de 14 ans. En classe de 3<sup>e</sup>, elle a suivi avec passion le témoignage de Jean Lafaurie :

« Heureusement, nous avons déjà étudié la période et l'on connaissait un peu les éléments clés. C'est incroyable tout ce qu'il a vécu. Le voir ici, cela rend cette période beaucoup plus vivante. C'est un vrai privilège. »

S.D.



Montereau, hier. Actions pour la Résistance, détention dans plusieurs prisons, tentative d'évasion, déportation... Jean Lafaurie a captivé son jeune auditoire.

Archive Vincent Kropf, Le Parisien, 23 décembre 2017

Parmi les témoins, déportés ou résistants, présents lors des remises des prix départementaux :

Mesdames MARIE-JOSÉ CHOMBART DE LAUWE (en 2001), RAYMONDE MÉTRA (également membre du jury) et Messieurs ROBERT DÉCOSSE (membre du jury), STÉPHANE HESSEL (en 2004), JEAN LAFAURIE, MARCEL PETIT (membre du jury), PAUL PIGELET (en 2006), JORGE SEMPRUN (en 2002) .

Derrière chacun de ces intervenants, un parcours, une histoire...



ECHANGES ENTRE TÉMOINS ET ÈLÈVES AU COLLÈGE DE LA VALLÉE D'AVON

Concours national de la Résistance et de la Déportation

# Deux collégiennes primées

Mélodie Vincent et Audrey Huyschaert ont décroché le 1<sup>er</sup> prix départemental du concours de la Résistance.



De gauche à droite : Geneviève Sénatore, professeur d'histoire-géographie au collège Jean Campin, Mélodie Vincent, Marie-Claude Boyer, veuve de déporté, Audrey Huyschaert, René Roy et son épouse.

Chaque année, un concours est organisé à destination des élèves de collèges et de lycées. Il s'agit du concours national de la Résistance et de la Déportation. Le principe est simple. Il s'agit de réaliser une œuvre individuelle ou collective portant sur le thème du concours. Qu'il s'agisse d'un dossier en version papier, d'un CD, d'une affiche, d'une bande dessinée..., les supports sont multiples et variés. Les seules limites sont celles de l'imagination des candidats. Certains n'ayant pas hésité à présenter le fruit de leur travail sous forme d'un site Internet.

Plusieurs élèves du collège Jean-Campin ont décidé de se lancer dans cette aventure et de plancher sur le thème de l'édition 2007/2008 : "L'aide

aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance". « C'est le travail de toute une année qu'ils ont entrepris. Et cela, en dehors de leur temps de classe, précise Marie Desthuilliers, principale de l'établissement. Le thème du concours est connu à la fin de l'année scolaire, de cette manière les élèves peuvent travailler dessus dès la rentrée, au mois de septembre. »

Parmi ces élèves, un duo s'est particulièrement distingué en décrochant le 1<sup>er</sup> prix départemental, ex æquo : Mélodie Vincent, 14 ans et Audrey Huyschaert, 15 ans.

Elles sont toutes les deux en classe de 3<sup>e</sup>. Pas dans la même, mais elles ont en commun une histoire d'amitié. Les deux copines se sont donc retrouvées pendant de lon-

gues heures pour rechercher, collecter et trier des tonnes d'informations sur l'aide aux personnes persécutées et pourchassées. Elles ont également fait appel à l'une des dernières mémoires vivantes de la Seconde Guerre mondiale dans le canton, René Roy, ainsi qu'à son épouse, Yvette, tous deux anciens déportés. « C'est toujours un plaisir de voir que des jeunes s'intéressent à cette période de l'histoire et transmettent, au travers de leur travail, le souvenir de la Déportation », explique René Roy qui connaît bien le collège Jean-Campin puisqu'il y intervient chaque année.

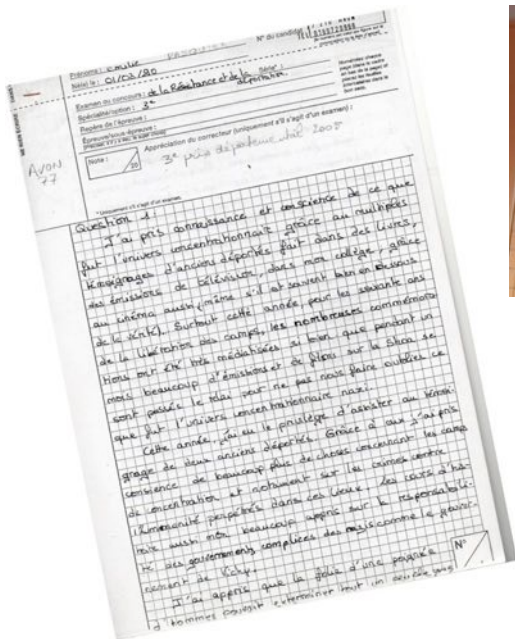
Un travail qui, malgré la grande motivation d'Audrey et de Mélodie, n'a pas été de tout repos pour les deux jeunes filles. « Alors que nous

avons bien avancé sur notre projet, nous avons été obligées de tout reprendre à zéro. » En effet, lorsque les deux jeunes filles ont montré à Geneviève Sénatore, leur professeur d'histoire-géographie, l'avancée du travail, l'enseignante a remarqué que les collégiennes partageaient sur un hors-sujet. Mais cela n'a pas entamé leur enthousiasme et la 2<sup>e</sup> version a été la bonne.

Conscientes de la valeur de leur dossier, Mélodie et Audrey en ont fait don au centre de documentation du collège afin que leurs camarades de classe et les futurs élèves en profitent. De quoi donner de bonnes idées pour l'édition 2008/2009 dont le thème est déjà connu : "Les jeunes dans la Résistance".

FRANÇOIS GUILLÔME

# MARS, REMISE DES TRAVAUX PAR LES ÉLÈVES



Fresque réalisée par les élèves du lycée professionnel Flora Tristan de Montereau, 2019

## CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION SESSION 2006 NOTE DES MEMBRES DU JURY DEPARTEMENTAL

Le jury départemental adresse ses félicitations à tous les élèves qui ont participé au concours pour la session 2006. Il remercie également toutes les personnes qui ont soutenu, guidé et encadré leur travail.

Comme chaque année, des productions collectives de qualité ont été élaborées. Afin de les évaluer et de les départager, plusieurs critères ont été retenus :

1. Le soin (quel que soit le "support" retenu)
2. Le respect du thème
3. L'explication de la démarche
4. L'indication des sources utilisées
5. La variété des sources utilisées
6. La spécificité des sources utilisées (documents originaux...)
7. L'exploitation de témoignages directs
8. L'implication locale (le sujet s'y prêtait tout particulièrement !)
9. L'analyse, la réflexion, la pertinence du plan

Ces exigences resteront sensiblement les mêmes pour la session 2007, tout en étant adaptées au sujet proposé. Le jury espère une participation encore plus importante et une qualité des productions aussi satisfaisante.

Bon courage à tous !

Les membres du jury départemental.

Actuellement, les travaux sont étudiés par le jury départemental, comprenant des enseignants de différentes disciplines, d'associations qui œuvrent pour la mémoire, différents partenaires (Musée de la gendarmerie, les Archives départementales...). Cette pluralité permet des regards croisés sur les travaux transmis. Un palmarès est établi et les travaux sélectionnés transmis au jury académique, présidé par l'Inspecteur d'Académie.



# JUIN, REMISE DES RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS

En présence des représentants de l'Etat (Préfet de Seine-et-Marne, de l'Inspecteur d'académie, du représentant du Conseil Départemental, et des élus...), cette cérémonie est le moment où tous les lauréats départementaux se retrouvent. Après avoir été mis à l'honneur, ils peuvent prendre connaissance des travaux des uns et des autres et prendre le temps d'échanger.



**EN IMAGE** MELUN, MERCREDI

**84 lauréats au concours de la Résistance et de la déportation**

« L'engagement des jeunes dans ce concours est une forme de résistance contre l'oubli et l'indifférence. Et en période de crise, cette notion reste d'actualité », déclarait mercredi un ancien déporté au camp de Dachau, lors de la cérémonie de remise des prix du concours départemental de la Résistance et de la déportation. Quatre-vingt-quatre collégiens et lycéens ont reçu leur récompense pour avoir planché seuls ou en groupes sur le thème de la Résistance dans les camps nazis. Les étudiants sont volontaires, la plupart vont à la rencontre d'anciens résistants et déportés et réalisent un dossier pédagogique. Les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Jean-Moulin de Pontault-Combault sont arrivés premiers pour leur travail collectif. Ils ont rencontré de nombreux témoins, notamment Raymond Aubrac, peu de temps avant sa disparition. Puis, ils ont rédigé un mémoire sous forme de journal. « C'est une période importante de l'histoire qui met en avant, d'un côté, la pire cruauté de l'homme, et à l'inverse, la solidarité et l'espoir », rapporte une collégienne. Les lauréats ont tous reçu des livres sur la période historique, de quoi poursuivre leur réflexion durant l'été.

AUDREY VALLÉE

Source: *Le Parisien*, 22 juin 2012

La presse, également présente lors de la remise des prix, relate le travail des élèves, dont certains sont ensuite primés au niveau académique, voire au niveau national (comme en 2000, 2004, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2013).

**Le collège de la Vallée lauréat du concours de la Résistance**

*Dix collégiens avonnais ont été récompensés pour leur impressionnant travail de recherche sur les camps de concentration.*

Mardi dernier, dix jeunes Avonnais, élèves l'an passé en 3<sup>e</sup> au collège de la Vallée, sont devenus officiellement lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour le dossier collectif qu'ils ont réalisé sur le thème 2007 de ce concours, à savoir « Le travail dans l'univers concentrationnaire ».

Dans un dossier très soigneusement présenté et illustré par les dessins de Serge Raimbault, ils ont d'abord analysé la notion de travail et compris que, si dans le monde ordinaire on travaille pour gagner sa vie, dans un camp de concentration nazi le travail aboutit à la mort. Mais à partir de 1942, la guerre totale entraîne un manque de main-d'œuvre en Allemagne, comblé par l'utilisation de travailleurs forcés de toute l'Europe occupée.

**Recherche historique**

Pour autant la répression reste l'objectif principal de ces camps de concentration qui s'intègrent alors dans un système économique fondé sur l'esclavage.

Pour réaliser leur dossier, guidés par leur professeur Maryvonne Braunschweig, les élèves se sont documentés et quelques-uns ont pu se rendre à Auschwitz. Une rencontre de deux heures a même été organisée entre les classes de 3<sup>e</sup> et deux témoins déportés, rescapés d'Auschwitz, Ida Grinspan et Henri Borlant (Signaux d'ailleurs que cette

semaine Arte diffuse le film-documentaire « Il faudra raconter » avec ces deux déportés, Ida Grinspan et Henri Borlant, mercredi 23 janvier 2008 à 21 h 50 (NDLR).

Les jeunes lauréats du collège de la Vallée témoignent : « Tous les anciens déportés que nous avons rencontrés nous ont fait comprendre que le système concentrationnaire était en tous points irrationnel et incohérent. Nous avons constaté en particulier dans le domaine du travail, tout se contredit : détenus affaiblis mais travail épuisant ; travail

punitif et absurde face à des besoins réels de l'industrie allemande en main-d'œuvre. Nous avons compris que, dans le système concentrationnaire, « il n'y a pas de pourquoi », « Nicht warum ! », la déshumanisation est le fondement et l'extermination, l'aboutissement. »

**Récompenses**

Pour ce travail de recherche historique et de réflexion civique, quatre de ces jeunes Avonnais, Alice Guyon, Caroline Pierre, Quentin Plancké et Serge Raimbault, représentant l'ensemble du

groupe et accompagnés de leur professeur d'histoire, ont donc été récompensés ainsi qu'une quarantaine d'autres élèves venus de toute la France. La remise des prix s'est faite dans le cadre prestigieux du grand salon de l'Hôtel national des Invalides. Ils ont été récompensés et félicités par des personnalités dont Jean-Louis Nembrini, directeur de cabinet du ministre de l'Éducation.

Rappelons enfin que le collège de la Vallée avait déjà été lauréat du concours national de la Résistance et de la Déportation, catégorie travail collectif, en 1999.

Mme Braunschweig, M. Nembrini, Quentin, M. Marleix, Mme Chombart de Lauwe, Caroline, Alice, Serge lors de la remise des prix

Source: *La République*, 29 janvier 2008.

## POUR ALLER PLUS LOIN



Carte « 1944 la Seine-et-Marne libérée », in Brochure du conseil départemental de Seine-et-Marne.

18 communes du département ont reçu la Croix de guerre 1939-1945. Derrière cette décoration se cache une histoire locale, certainement une piste pour participer au CNRD...

**Quelques sites pour mieux connaître le CNRD :**

<https://www.education.gouv.fr/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-4295>

<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>

<https://www.fondationresistance.org>

<https://archives.seine-et-marne.fr>

# PALMARÈS 2021

## Sujet du concours 2020-2021

«1940 ENTRER EN RESISTANCE : Comprendre, refuser, résister».

### Lauréats de la Première catégorie

(Devoirs individuels des classes de tous les lycées) : 10 élèves

**1<sup>ER</sup>** : Giovanni KOUETA - Lycée Henri Becquerel - NANGIS - Primé au palmarès académique

**2<sup>ÈME</sup>** : William NOUKPOSSI - Lycée Henri Becquerel - NANGIS - Primé au palmarès académique

#### MENTIONS SPÉCIALES :

Kahina DJEDDI - Lycée International François 1<sup>er</sup> – FONTAINEBLEAU

Lucie GEURTS - Lycée Charles de Gaulle – LONGPERRIER

### Lauréats de la Deuxième catégorie

(Devoirs collectifs des classes de tous les lycées) : 73 élèves

**1<sup>ER</sup> PRIX** : Lycée International François 1<sup>er</sup> FONTAINEBLEAU (2 élèves)

Journal de Georges Mandel, lettre d'un gardien - Primé au palmarès académique

**1<sup>ER</sup> PRIX EX-AEQUO** : LP Flora Tristan MONTEREAU-FAULT-YONNE (24 élèves)

L'écharpe Max et son écrin - Primé au palmarès académique

**3<sup>ÈME</sup> PRIX** : Lycée International François 1<sup>er</sup> FONTAINEBLEAU (3 élèves)

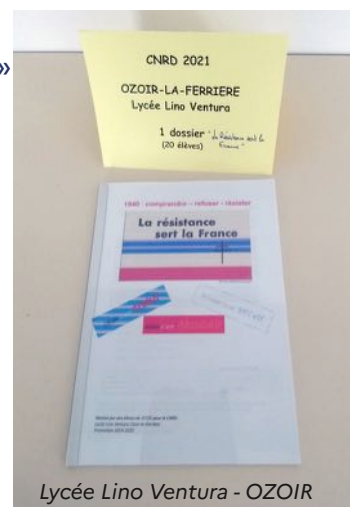
Nouvelle fictive "Les compagnons du refus" - Mention « Engagement » au palmarès académique

**4<sup>ÈME</sup> PRIX** : LP Lino Ventura OZOIR-LA-FERRIERE (20 élèves)

Dossier "La résistance sert la France"

**MENTION SPÉCIALE** : Lycée Henri Becquerel NANGIS (24 élèves)

Jeu de société



Lycée Lino Ventura - OZOIR



Lycée International François 1<sup>er</sup> FONTAINEBLEAU



Lycée Flora Tristan - MONTEREAU

## Lauréats de la Troisième catégorie (Devoirs individuels des classes de troisième) : 51 élèves

- 1<sup>ER</sup>** : Anna Chiara JANNIAUD - Collège Cours Bautain - JUILLY  
**2<sup>ÈME</sup>** : Anita DUREL - Collège Stéphane Mallarmé - FONTENAY-TRESIGNY  
**3<sup>ÈME</sup>** : Lizz-Marie HODONOU - Collège Pierre de Montereau - MONTEREAU  
**4<sup>ÈME</sup>** : Hope Ndilu Vimpi LOKO MAYAMBU - Collège Pierre de Montereau - MONTEREAU

### MENTION SPÉCIALE :

Eléa ROULIN HERVE - Collège Cours Bautain - JUILLY

## Lauréats de la Quatrième catégorie (Devoirs collectifs des classes de troisième) : 247 élèves

**1<sup>ER</sup> PRIX** : Collège Jean Moulin PONTAULT-COMBAULT (27 élèves)  
Bande dessinée sous forme d'un tryptique avec son petit film d'accompagnement

**2<sup>ÈME</sup> PRIX** : Collège Parc des Tourelles CLAYE-SOUILLY (26 élèves)  
Film "Vivre libre ou mourir pour la France" - Primé au palmarès académique

**3<sup>ÈME</sup> PRIX** : Collège Louise Michel FAREMOUTIERS (2 élèves)  
Essai d'enquête locale entre le Grand Morin et le Petit Morin

**4<sup>ÈME</sup> PRIX** : Collège Jules Verne PROVINS (94 élèves dont 15 ont finalisé le travail)  
Enregistrement vocal type émission de radio - Primé au palmarès académique

### MENTION SPÉCIALE POUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT :

Collège Pierre de Montereau MONTEREAU-FAULT-YONNE (99 élèves)

Bande dessinée (24 élèves)

Roman photographique (26 élèves)

Journal Clandestin (24 élèves)

Emission de radio de la BBC filmée (25 élèves)



Collège Jean Moulin - PONTAULT-COMBAULT



Collège Louise Michel - FAREMOUTIERS

### CNRD 2021/2022:

«La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III<sup>e</sup> Reich (1944-1945)»

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne  
20 quai Hippolyte Rossignol  
77000 MELUN  
01.64.41.27.00

<http://www.dsden77.ac-creteil.fr/>

*Service communication de la DSDEN de Seine-et-Marne  
Rédaction: Vincent Kropf*